

QUATORZIÈME ANNÉE - N° 4.765

ABONNEMENTS:

| US AN | | SIX MOIS | | TROIS MOIS | |
|--------------------|-------|----------|-------|------------|--|
| Nièvre et Limitr. | 44.00 | 25.00 | 13.00 | | |
| Autres départem. | 52.00 | 28.00 | 15.00 | | |
| Union Postale..... | 62.00 | 34.00 | 18.00 | | |

MARDI

14

MARS 1922

Le Passé ET le Présent

Voici enfin réglées, par les ministres des Finances des puissances alliées, les questions qui avaient laissées sans solution, la dissolution de la Confédération des Cantons. Une fois de plus, elles l'ont été contre nos vœux et nos espérances. Les amis du cabinet précédent le constatent avec une joie qu'ils n'essayaient même pas de dissimuler, all' état bien inutile, écrit-ils, de contraindre M. Briand à donner sa démission, puis, que son successeur suit exactement la même politique que l'ancien président du Conseil, et se dégage lui-même en approuvant les actes qu'il s'était engagé à redresser, à modifier, même à rejeter. Aussi bien raisonné que cette remarque naïve : « Pourquoi les gendarmes arrêtent-ils les délinquants et criminels, les conduisent-ils menottes au point, aux maisons d'arrêt et de justice, de là, aux tribunaux et cours d'assises, puis, que finalement, ceux-ci s'associent toujours sur les bancs des accusés et s'entendent condamner ».

Sans les gendarmes, sans les menottes, les malfaiteurs courraient toujours ; sans les engagements de M. Briand, son successeur, M. Poincaré, serait libre de ses actes. A la conférence des ministres des Finances, M. de Lasteyrie a dû avouer : « La France était plus libre que celle que le monde pensait ». En réalité, la France fait honneur à sa signature, force est à ses gouvernements de continuer les errements néfastes de ceux qui, lorsqu'ils étaient au pouvoir, l'ont conduite dans une mauvaise voie, tout en s'efforçant d'éluder dans la mesure de leurs forces. A diverses reprises la semaine dernière, M. de Lasteyrie s'est attaché à cette tâche, il a concentré ses efforts sur les points où il avait chance d'obtenir de menues compensations. Il a réussi à regagner : 1° que les trois des années d'occupation soient comptés en marks-or ; 2° que le charbon livré par l'Allemagne soit compté au prix intérieur ; 3° que le coût de la mobilisation de la classe 1919 soit imputé au compte débiteur du Reich.

La répartition du premier milliard de marks-or versé par l'Allemagne aura lieu dans les proportions fixées précédemment, malgré la réclamation des Etats-Unis transmise par M. Boyden, réclamation dont les ministres des Finances ont pris acte, en laissant à leurs gouvernements respectifs le soin d'y répondre. Bon gré, mal gré, d'une façon ou d'une autre, ils seront forcés de donner satisfaction au gouvernement de Washington qui n'abandonnera pas plus cette créance que le remboursement de ses avances aux alliés durant la guerre. Il la réclame. Nous savons qu'à Lyon, dans une réunion d'homme d'affaires, M. Louchère a dit à peu près ces termes : « Nous ne pouvons pas payer, nous ne pouvons pas, faisons les morts ». Ce discours publié en Amérique y a produit un tel effet que notre ambassadeur a dû le rectifier, et déclarer que la France n'avait jamais songé à renier ses dettes. Engageant d'un vœu de valeur que ceux qui ont été si longtemps son passage aux affaires, et que nous aurons à tenir, suivant en cela l'exemple de l'Angleterre qui, soignée des mêmes réclames américaines a déjà réservé des ressources et prévu un chapitre de son budget pour amortir ses dettes aux Etats-Unis.

En affaires, point d'amis, du moins à notre époque. Autrement, il n'en était pas ainsi. Puisque les Etats-Unis veulent rentrer dans l'argent qu'ils nous ont avancé pour assurer la liberté du monde, il nous serait possible de réclamer, à notre tour, l'argent que nous avons dépensé jadis pour assurer leur propre liberté.

C'est un peu de l'histoire ancienne. En 1877, nous rappela M. Ernest Lan, dans « l'Europe », les « Insurgents » d'Amérique s'étant révoltés contre l'Angleterre, le marquis de Lafayette, vendit une partie de ses biens, fita un vaisseau et s'en fut mettre son épée au service de l'indépendance américaine. Deux ans plus tard, aidé de Beaumarchais, il obtint du roi Louis XVI le concours de la France dans la guerre de l'indépendance. En 1780, un corps expéditionnaire de 6.000 hommes, commandé par le lieutenant-général de Rochambeau partait pour l'Amérique. Chargé du ravitaillement, Beaumarchais construisit des navires de guerre, et pour couvrir les frais, eut l'idée d'ouvrir une souscription publique dans tout le royaume de France.

Il avait mis toutes ses ressources personnelles dans l'entreprise. L'Amérique devait le rembourser. Elle épicha ses comptes et les disputa pour gagner du temps. En 1793, elle reconnut lui devoir 2 millions 280.000 fr. dont elle ne versa pas un cent. Beaumarchais mourut dans un état voisin de la misère. Ses enfants s'écroulèrent ; enfin, en 1855, sa famille recut en tout et pour tout une somme de 800.000 fr.

De son côté, le gouvernement français ne réclamait rien des 300 millions de livres dépensés par Louis XVI pour voler au secours des « Insurgents ». D'aucuns ont prétendu que cette somme nous avait été rendue. Cette affirmation ne repose sur rien. L'Amérique n'a jamais fourni aucune preuve de ce remboursement, et l'on n'a signalé aucune trace dans les documents de la trésorerie française depuis cent quarante ans. Or, capitalisés à 5 %, les 300 millions de 1780, ne représenteraient, aujourd'hui, guère moins d'environ cent milliards de dollars, et l'Amérique nous devrait plus de 80 milliards.

Que le gouvernement ne lui réclamera certainement pas. La République ne fait pas payer à ses amis, les services que leur a rendus la France monarchique. Elle tient cependant à ne pas en laisser perdre le souvenir. Les hommes pratiques tiennent de son désintéressement. Et qu'importe ! La France reste fidèle à ses traditions, à son passé de noblesse et de désintéressement, qui vaut mieux qu'une époque où il n'est qu'une maxime en honneur : « Les affaires sont les affaires ».

P. H. SAINT-POL.

Le comte Sforza a remis officiellement ses lettres de créance à M. Millerand

Le Président de la République et le nouvel ambassadeur d'Italie ont affirmé leur foi de voir se resserrer l'union des deux pays

PARIS, 13 mars. — Le Président de la République a reçu, à 15 h. 30, en audience officielle, Son Excellence, le comte Sforza, qui est nommé, ainsi que nous l'avons annoncé, ambassadeur d'Italie à Paris, en remplacement de M. Bonin-Langre.

M. Sforza a remis à M. Millerand ses lettres de créance. En remettant ses lettres de créance au Président de la République, le comte Sforza a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé sa foi de voir se resserrer l'alliance franco-italienne, nécessaire pour une entente commune de toute l'Europe.

Quant on s'appelle l'Italie, quand on s'appelle la France, dit notamment le nouvel ambassadeur, et qu'on est certain de la suprême nécessité d'une entente de toute l'Europe, il n'y a pas d'obstacles, il n'y a pas de divergences qu'on ne puisse regarder franchement en face. Incomparablement plus fortes sont les raisons d'accord, elle apparaîtront toujours plus fortes et permanentes avec l'éloignement des périodes sanglantes et des périodes pénibles pendant lesquelles nous avons tous tant souffert et peut-être trop espéré.

M. Millerand lui a répondu, disant notamment : « J'ai personnellement apprécié dans les conférences où nous avons travaillé de concert à essayer d'éclaircir des difficultés qui sont loin au jourd'hui encore d'être résolues, l'agrément de vos relations, la fermeté de vos vues, votre largeur d'esprit et surtout votre clarté compréhensive des rapports qui doivent exister entre deux pays. Ce souvenir m'est un sûr gage que le Gouvernement de la République trouvera dans votre Excellence, l'interlocuteur qu'il souhaite pour entendre et faire comprendre les aspirations et les buts de sa politique. La France garde le plus profond et reconnaissant souvenir de l'attitude de l'Italie pendant la guerre, de l'héroïsme de ses armées, de l'étendue de ses sacrifices. Elle veut venir en aide dans la paix, les deux nations demeurent aussi étroitement unies qu'elles le furent au cours des hostilités ».

M. Giurati restera-t-il à Fiume

ROME, 13 mars. — Selon une dépêche de Fiume au « Giornale d'Italia », les fascistes ainsi que ceux qui ont adhéré à la désignation de M. Giurati, ont pris une attitude menaçante et se posent ce dilemme : ou bien M. Giurati au gouvernement, ou bien du désordre.

Selon les journaux, M. Giurati devrait prendre une décision définitive aujourd'hui, après une nouvelle entrevue avec M. Facta. Selon le journal « Il Mondo », l'échange de communications diplomatiques qui s'est intensifié ces jours derniers entre Rome et Belgrade aura permis de réaliser une identité de vues presque complète.

M. Reibel visite l'Aisne dévastée



Phot. Rol (Cl. Paris-Centre)

M. Charles Reibel, ministre des régions libérées, accompagné des chefs adjoints de son cabinet : MM. Naud et Gouin, a quitté Paris pour se rendre à Reims, d'où il partira en automobile pour Laon, en passant par Berry-au-Bac, Corbeny, Crèvecœur, Vailly, Laffaux et Anizy-le-Château.

Après l'inspection des services de la reconstruction de la préfecture de l'Aisne, M. Reibel se rendra à La Fère, Tergnier, Jussy, Montescourt et Saint-Quentin.



Devant le microphone de T. S. F., M^{lle} Yvonne Printemps chante pour des milliers d'auditeurs

On sait que le poste de la Tour Eiffel transmet chaque jour, par téléphonique sans fil, les dernières créations des artistes parisiens. On voit ici Yvonne Printemps, femme de Sacha Guitry, chantant dans l'appareil transmetteur une de ses dernières nouveautés.

L'enquête se poursuit sur la Banque de Chine

PARIS, 13 mars. — A l'issue de l'entrevue avec le ministre des Finances, des membres de la sous-commission chargée d'examiner le dossier de la Banque Industrielle de Chine, ceux-ci ont fait le communiqué suivant :

La sous-commission de la Banque Industrielle de Chine s'est réunie cet après-midi et a poursuivi ses travaux. Elle s'est ensuite rendue chez le ministre des Finances avec qui elle a eu une entrevue des plus courtoises.

Le ministre lui a renouvelé son offre de mettre à sa disposition les pièces originales des dossiers. Il a été reconnu, d'accord entre le ministre et le sous-commission, qu'aucune pièce de dossier n'avait disparu et que les passages qui avaient été omis par inadvertance dans un rapport figurant dans le nouveau dossier, seraient rétablis.

LES COUPURES DE LA PAGE 19

PARIS, 13 mars. — Les passages dont la sous-commission a constaté l'omission sont, paraît-il, deux lignes de la page 19 du dossier. Cette page, qui avait été retirée du dossier communiqué à la commission par le précédent gouvernement, contenait les noms de quelques personnalités ayant été en rapport avec la Banque Industrielle de Chine.

M. Désiré Ferry précisait en sortant de chez M. de Lasteyrie, que le ministre des Finances ne saurait être rendu responsable de cette lacune certainement involontaire et qui est maintenant comblée. Le dossier complet, y compris cette page 19, d'ailleurs été depuis longtemps communiqué aux présidents et rapporteurs des commissions intéressées. Il comprend environ 300 pages. Le travail de copie de ce dossier était donc tout à fait considérable, ce qui explique l'incident aujourd'hui clos.

M. BERTHELOT DEVANT LE CONSEIL DE DISCIPLINE

PARIS, 13 mars. — Le conseil de discipline devant lequel M. Philippe Berthelot était appelé à s'expliquer au sujet des télégrammes envoyés par lui en qualité de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et relatifs à la Banque Industrielle de Chine, s'est réuni cet après-midi à 16 heures et demie, au ministère des Affaires étrangères, salle de la Rotonde, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Le président du Conseil était entouré de MM. Barère et de Margerie, ambassadeurs à Rome et à Bruxelles ; Peretti della Rocca, directeur des Affaires politiques, et Bernolle, chef de cabinet au ministère des Affaires étrangères.

M. Mollard, ministre plénipotentiaire à Luxembourg, a présenté un rapport objectif des faits incriminés, puis M. Berthelot a fourni ses explications.

Enfin, M. Henri Robert, qui assistait M. Berthelot, a développé son argumentation.

A 19 h. 55, M. Berthelot quittait le ministère avec l'ancien bâtonnier.

A 10 h. 15, M. Mollard sortait à son tour du cabinet du président du Conseil emportant un énorme dossier.

Peu après, M. Colrat faisait une communication à la presse :

La délibération du Conseil, a-t-il annoncé, est terminée et il n'y aura pas à se présenter à nouveau devant le Conseil.

Le Conseil a rendu un avis motivé qui, conformément à la procédure, est destiné au ministre des affaires étrangères qui prend en dernier ressort les décisions.

Ce avis ne sera vraisemblablement pas comme avant la fin de la journée de demain.

M. PERNOTTE A ÉTÉ INTERROGÉ

PARIS, 13 mars. — Le dossier d'incrimination de l'affaire de la Banque Industrielle de Chine étant devant la Chambre des députés en accusation, l'un des inculpés dénommé J. Pernotte, ex-directeur général de la banque, ayant demandé sa mise en liberté, le juge Richard, n'a pu procéder ces jours derniers qu'à des vérifications à côté.

Il a entendu cependant M. Pernotte, M. Berthelot, président du Conseil d'administration de la Banque Industrielle de Chine, et M. Dupuy, qui a succédé à M. Pernotte comme directeur général.

Le juge a reçu de ceux-ci des explications sur certaines ouvertures de crédits et de comptes au bénéfice de tiers.

M. STRATOS A FORMÉ LE NOUVEAU CABINET GREC

ATHÈNES, 13 mars. — M. Stratos a constitué le nouveau cabinet aujourd'hui. Il se présentera dans une semaine devant les Chambres pour leur demander leur confiance.

LA GUERRE CIVILE AU TRANSVAAL

JOHANNESBURG, 13 mars. — Il est douteux que Johannesburg ait jamais vu un pareil dimanche. Les avions n'ont pas cessé de survoler la ville et de lancer des bombes. De temps à autre le crépitement des mitraillettes révolutionnaires se faisait entendre et à ces bruits se mêlait le tintement des cloches des églises aux heures de service.

On sait maintenant après la capture d'espions, et la saisie de nombreux documents, que les fonds pour la campagne révolutionnaire parviennent de l'étranger. On a confiance que le mouvement sera maintenant facilement entraîné.

LES TROUPES ONT FAIT 2.200 PRISONNIERS

LONDRES, 13 mars communiqué de nuit, 12 mars. — On annonce que les forces gouvernementales n'ont éprouvé que des pertes légères et ont progressé de tous côtés. Le total des prisonniers s'éleva actuellement à 2.200. Deux formations de police assiégées depuis peu de jours dans la région de Brixton et d'Auckland Park ont été délogées.

Les victimes du somnambulisme

BRUXELLES, 13 mars. — Il y a quelques jours, on découvrait dans un fossé, à Ardoye, en Flandre, le cadavre complètement d'un inconnu dont on retrouva les vêtements dans les parents habitent Louvain. Somnambule, il se levait fréquemment la nuit, Jeudi, il quitta subrepticement le dortoir du pensionnat, absolument nu, emportant ses habits sur le bras. Il fit ainsi dix kilomètres et finit par se coucher dans un fossé où il mourut d'une congestion provoquée par le froid.

Un des soldats « inconnus vivants » est un enfant de Saône-et-Loire

CHALON-SUR-SAÔNE, 13 mars. — On signale qu'un des trois soldats frappés d'amnésie par suite de la guerre et dont la presse a publié récemment la photographie, aurait été reconnu pour être le nommé Jean Baudin, 26 ans, dont la famille habite Saint-Vallier (Saône et Loire). Jean Baudin appartenait au 3^e zouaves. Il avait été porté disparu le 5 septembre 1916 sur la Somme.

ANGORA IRA A GENES

LONDRES, 13 mars. — Les journaux du soir publient une dépêche de Constantinople, d'après laquelle l'assemblée d'Angora a décidé d'informer la mission de Youssouf Kemal Bey, qu'elle devra se rendre à Gènes, même au cas où la Turquie ne serait pas officiellement invitée à la Conférence.

Les fêtes de Biarritz

BIARRITZ, 13 mars. — Les fêtes anglo-françaises ont continué hier dans la soirée par un grand banquet, en l'honneur d'Edouard VII. Un magnifique portrait envoyé spécialement de Londres occupait la place d'honneur.

Des toasts furent prononcés par le maire de Biarritz, par le préfet des Basses-Pyrénées et par le colonel Benitez, représentant le roi Alphonse XIII.

M. Raiberti, ministre de la Marine, a fait l'éloge de Lord Hardinge, ambassadeur à Paris, ami personnel du roi Edouard VII, qui occupa les plus hautes fonctions et qui fut et reste toujours un grand ami de la France.

Lord Hardinge, dans son toast, exprima son ferme espoir de voir prochainement consolidée l'alliance franco-anglaise par un pacte signé entre les deux pays qui ne serait être un instrument agressif, mais un instrument de défense contre qui que ce soit.

Il a terminé par un toast au Président de la République.

Une soirée de gala avec les artistes de la Comédie-Française et une fête de nuit, comprenant un feu d'artifice et l'embrasement des côtes et des illuminations, ont terminé cette belle manifestation.

Lord Hardinge a quitté Biarritz ce matin en automobile, avec Miss Hardinge, pour Montpellier.

M. Raiberti et sa suite sont partis pour Paris par le Sud-Est.

TROIS VOLS À LA MONNAIE

Deux caisses d'or disparaissent mystérieusement

Elles contenaient, l'une 15.000 francs l'autre 12.000 francs

Un portefeuille a également été soustrait d'un pardessus

PARIS, 13 mars. — La police enquête actuellement sur trois vols qui ont été commis depuis trois mois à l'hôtel de la Monnaie, quai Conti. Les Orfèvres et les joailliers apportent au bureau des garanties de la Monnaie, l'or parfaitement façonné qui doit subir le poinçonnage réglementaire. L'or ainsi apporté est placé dans une boîte en métal et remis au service compétent. Or, il y a un mois, une de ces boîtes disparut. Elle contenait pour une dizaine de mille francs d'or. Il y a 15 jours, une deuxième boîte renfermant 12.000 francs disparaît également. Entre ces deux vols, un portefeuille contenant une somme assez importante avait été dérobé dans les poches d'un pardessus déposé au vestiaire. Rien n'a encore transpiré des découvertes qu'a pu faire la police au cours de ses recherches.

On assure toutefois qu'une piste sérieuse est suivie, et le coupable ne tardera pas à tomber dans le filet tendu.

Le cercle des recherches serait circonscrit en effet dans l'entourage immédiat du service chargé de la réception.

UNE RELIGIEUSE ATTAQUÉE PAR UN FOU

TOULOUSE, 13 mars. — Sœur Saint-Paul, de l'Asile des vieillards de la Grâce, dans l'Aude, a été assailli hier soir et violemment frappée à coups de couteau dans la cour de l'asile par un blessé de guerre, Roussel Eliacin, 46 ans, de Rieux-en-Val. L'agresseur, qui ne jouissait pas de ses facultés mentales, a été arrêté une heure après, par le gendarmier de la Grâce, sur la route de Rieux-en-Val. L'état de la victime est grave.

Fascistes et communistes se tuent en Italie

ROME, 13 mars. — Les bagarres continuent en Italie, provoquées par les dissentiments entre fascistes et communistes, auxquels s'ajoutent les éléments républicains. Il ne se passe guère de jours sans que de ci et de là, ne se produisent quelques incidents plus ou moins graves.

Hier c'était à Rome où un groupe de républicains se livrait à une manifestation en l'honneur du cinquantenaire anniversaire de la mort de Mazzini. Au cours de cette manifestation, des partisans de l'III^e Italie s'en prirent parait-il à un carabinier qu'ils voulaient contraindre à crier « A bas le Roi ».

Le carabinier refusa, et comme on le maltraitait, il tua de son revolver un des manifestants le plus violent.

Des bagarres entre socialistes et fascistes ont éclaté dans la province de Parme. Il y eut deux morts et plusieurs blessés. Des arrestations ont été opérées.

L'AMBASSEUR DES SOVIETS A ROME A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCE

ROME, 13 mars. — Les journaux annoncent que M. Vorovski a présenté, ce matin, à M. Facta, ses lettres de créance en qualité de représentant de la Russie et de l'Ukraine, dans les négociations commerciales avec l'Italie. Il a remis aussi au président du Conseil une note de Tchitcherine sur la Conférence de Gènes.

DECHQUETÉ PAR UNE MINE

ARRAS, 13 mars. — A Font-Vieille, au quartier de la Calade, le carrier Georges Albert, 60 ans, ayant foré une mine, la boue ensuite avec une barre d'acier. Une étincelle fit partir le coup. Le corps du mineur a été trouvé en partie déchiqueté à trente mètres de là.

LE CONGRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE GUERRE ADHÈRE A LA C. G. T.

PARIS, 13 mars. — Le congrès des établissements de la guerre, poursuivant ses travaux, a décidé aujourd'hui d'adhérer à la C. G. T., la création d'un journal fédéral et la convocation d'un congrès les 23, 24 et 25 juin prochain, à Saint-Denis. Demain le congrès discutera les revendications corporatives.

DEUX GÉNÉRAUX FRANÇAIS TUÉS EN BELGIQUE EN 1914 VONT ÊTRE EXHUMÉS

BRUXELLES, 13 mars. — Les corps des généraux français Ruffin et Rondel, tués au début de la guerre, au cours de la bataille de l'Esling, seront exhumés aujourd'hui et rapatriés après un dernier salut.

Prévisions météorologiques

PARIS, 13 mars. — Voici les prévisions agricoles de l'Office National Météorologique pour la journée du 14 mars.

Région parisienne. — Vent faible d'Est-Sud-Est. Temps nuageux avec éclaircies.

Tendance orageuse. Temps assez chaud.

Le minimum de température sera d'environ : + 7°.

Région de Centre. — Vent faible d'Est à Sud-Est. Temps nuageux avec éclaircies.

Tendance orageuse. Temps assez chaud.

Le minimum de température sera d'environ : + 9°.

Région du Massif Central. — Vent faible d'Est à Sud-Est. Temps nuageux avec éclaircies.

Tendance orageuse. Tendance orageuse. Temps assez chaud.

Le minimum de température sera d'environ : + 6°.

APRÈS LA CONFÉRENCE

LE MINISTRE BELGE M. THEUNIS EST SATISFAIT DES RÉSULTATS ACQUIS

Les négociations franco-belges vont être rapidement poussées

BRUXELLES, 13 mars. — Le premier ministre et ministre des Finances, M. Theunis, accompagné de son chef de cabinet, M. Gull, est rentré à Bruxelles la nuit dernière. Il a fait, au sujet des résultats de la conférence des ministres des Finances les déclarations suivantes :

« Nous rapportons de la conférence une excellente impression ; nous a confié M. Theunis. Les délibérations se sont poursuivies dans l'atmosphère la plus cordiale, ce qui nous a permis d'aboutir et de prendre des décisions satisfaisantes. Nous avons procédé à une liquidation générale des comptes entre alliés. Cette liquidation était en suspens depuis six mois : Paris (13 notes), Wiesbaden, Londres et Cannes. Cette mesure d'assainissement soulagera tous les ministres des Finances. »

Le travail accompli

« Nous avons donc liquidé cet arriéré, qui s'était accumulé depuis des mois, et auquel, d'ailleurs, on attachait une importance vraiment exagérée. En ce qui concerne la Belgique, nos droits sont sauvegardés. Nous touchons les sommes qui nous avaient été attribuées en principe précédemment ; ni un sou de plus, ni un sou de moins. Lors qu'un négocié, on ne doit pas négocier des intérêts interalliés aussi respectables que les nôtres. Nous avons aussi, et surtout, envisagé l'avenir. Il faut assurer les paiements de réparations futurs. Nous avons posé des jalons et nous avons pensé sérieusement à la possibilité de la mobilisation de la créance allemande par l'emprunt international. »

La note américaine

« Cette note, venant à l'improviste à la fin de la conférence, nous a surpris. Nous réservons nos droits, des Etats-Unis. Cette note soulève, en effet, de multiples questions d'ordre politique. Il y a un état de choses existant dont il faut tenir compte. Ce n'était pas aux ministres des Finances de prendre des décisions ; c'est à leurs gouvernements. »

« Et votre entrevue avec M. Poincaré ? avons-nous demandé. »

« — Excellente, répond M. Theunis. M. Poincaré est un ami sincère de la Belgique. Les négociations économiques entre les deux pays vont être reprises et activement poussées. D'autre part, nous avons discuté longuement avec MM. de Lasteyrie et Poincaré la question du consortium international pour la Russie et des garanties à lui donner. Nous ne sommes pas du tout enthousiasmés du projet. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que la France et la Belgique ont de gros intérêts à sauvegarder en Russie. Notre situation financière ne permet pas de s'engager à Lond, d'autant plus que nous avons des régions dévastées à restaurer. »

« Je tiens à préciser, a dit en terminant M. Theunis, que nous sommes exactement dans la même situation, dans la même état d'esprit, dans la même perplexité que la France et l'Italie en ce qui concerne le consortium et les garanties. »

L'Allemagne ne veut pas de l'emprunt forcé

BERLIN, 13 mars. — La commission financière du Conseil économique d'empire est arrivée à cette conclusion qu'en présence de la situation mondiale actuelle, il est impossible à l'Allemagne de fixer à ses représentants à la Conférence de Gènes, des propositions précises pour chacune des questions soulevées. On ne devra leur donner que des directives générales et des documents statistiques.

La commission a adopté une proposition condamnant énergiquement l'emprunt forcé, parce qu'il ne comblera pas le budget, rendra tout emprunt libre impossible et nuira au crédit de l'Allemagne à l'étranger.

La commission aurait préféré l'émission libre d'un emprunt en or.

BLESSES DU TRAVAIL OU BLESSES DE GUERRE ?

PARIS, 13 mars. — Devant la 2^e chambre de la Cour sont venues cinq affaires concernant les risques de guerre et les accidents du travail.

Il s'agissait en l'espèce de savoir si des ouvriers ou employés blessés à Paris au cours de la guerre par des obus de canons allemands à longue portée, ou des bombes, aux lieux de leurs travaux, pouvaient se prétendre être des victimes d'un accident du travail et avoir droit à l'application de la loi du 9 avril 1918 sur les accidents du travail.

Contrairement à la jurisprudence établie par la Cour de Cassation, la Cour d'Appel de Paris vient de juger dans ces cinq affaires en question que les accidents bien que s'étant produits aux lieux et à l'occasion du travail ne peuvent être considérés comme des accidents du travail parce qu'il n'y a pas de relation de cause à effet entre l'accident et le travail. L'arrêt dit que le tir de l'obus ou la chute de la bombe constitue un fait de guerre sans aucun rapport avec le travail de l'ouvrier, que le danger résultant du tir de l'ennemi émanait indistinctement tous les habitants de Paris dans quelque endroit qu'ils se trouvaient et la Chambre et la Cour renvoie les victimes à se pourvoir devant le tribunal en invoquant la loi du 24 juin 1919, qui accorde réparations aux victimes de la guerre.

DERNIERE HEURE DEUXIEME EDITION 3 HEURES MATIN

La Presse allemande est mécontente des décisions de la Conférence

BERLIN, 12 mars. — La décision de la Conférence des ministres des Finances alliés...

La Deutsche Tageszeitung écrit : Toute réflexion sérieuse au sujet des réparations...

Le Zeit, organe des populistes déclare : Les temps et les circonstances ne travaillent pas d'eux-mêmes...

La Gazette Générale de l'Allemagne s'indigne comme les autres journaux de droite...

Un escroc au « fonds de commerce »

Paris, 12 mars. — M. Ameline a reçu mandat cet après-midi de faire rechercher un escroc d'une trentaine d'années...

Il lui donnait rendez-vous pour le soir, pour lui verser le cautionnement...

L'acte d'indépendance de l'Egypte n'est qu'une comédie

DAMIETTE, 12 mars. — Les notables représentant la population de Damiette...

Les Sports

Stade français et Pithiviers font match nul 1 à 1

Ce fut la plus belle partie de la saison, aussi les spectateurs furent nombreux sur la touche...

Le Challenge du Commerce et de l'Industrie de Bourges

L'équipe de Briare est vainqueur Cross-Country pour le Challenge du Commerce et de l'Industrie de la ville de Bourges...

Fourchambault bat Sougy par 6 à 1

Le début de la partie, Fourchambault domine nettement son adversaire...

Pithiviers bat Puisseux par 6 à 0

Partie amicale entre le C. A. F. (2) et l'Étoile de Puisseux...

L'AGITATION AU MAROC

Deux opérations nous ont permis de châtier les rebelles

TAZA, 12 mars. — Un convoi mobile rentrait à Mizour dans l'après-midi du 10 mars...

KENFRA, 11 mars. — Une opération importante a été entreprise le 8 et le 9 mars...

D'après les premiers renseignements, l'ennemi aurait perdu en plus des tués, 7 prisonniers...

La Semaine nationale du Vin s'est ouverte hier

PARIS, 12 mars. — Cet après-midi s'est ouverte, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne...

M. Ricard a ensuite remercié M. Chéron qui est un grand propagandiste du vin...

La bataille en Afrique australe

JOHANNESBURG (10 heures et demi du matin). — Le détachement de police qui a été secouru dans la région de Brixtone...

PETITES NOUVELLES

Le résident-général à Tunis a présenté ce matin à Son Altesse le Bey de Tunis...

LA CHARITÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

FOURCHAMBAULT (2) BAT FOURS (2) PAR 4 A 0

Dès le début de la partie, Fourchambault domine nettement son adversaire...

FOURCHAMBAULT bat SOUGY PAR 6 A 1

E. S. Fourchambault (3) bat Sougy par 6 à 1. Les Elans se montrent au cours de cette rencontre nettement supérieurs à leurs adversaires...

PITHIVIERS BAT PUISEUX PAR 6 A 0

Partie amicale entre le C. A. F. (2) et l'Étoile de Puisseux...

NIÈRE ALLIER CHER

LES FETES DE LA MI-CARÈME Dans quelques heures, les Nivernais pourront admirer sur les murs de la ville, la superbe affiche de la Société des Fêtes...

MOULINS POUR LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

Le maire de Moulins vient de prendre l'arrêté suivant : Art. 1. — Il est interdit de déverser sur la voie publique, lors des transports, des fumiers, pailles, foin, charbons, pierres, sciages et toute matière.

« LA BOURBONNAISE »

Nous rappelons que la première manifestation amicale de « La Bouronnaise » aura lieu samedi prochain, sous la présidence d'honneur et d'honneur de M. Bourcier, député de la Nièvre.

SYNDICAT DES APICULTEURS NIVERNAIS

Les membres du syndicat des apiculteurs nivernais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 15 mars, à 13 h. 30...

LA CHARTÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

LA CHARTÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

LA CHARTÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

LA CHARTÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

LA CHARTÉ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a tenu séance le 9 mars. Étaient présents : MM. le docteur Lebeuf, maire ; Saget et Guyot, adjoints ; Lechevin, Montpelier, Chariot, Laurent, Haet, Chaudron, Lejay, Lefevre, Naudin, Malot, Mitterrand, Guillemin, Bureau, Michon...

NIÈRE ALLIER CHER

LIGNE D'ARGENT A LA GUERCHE ET A SAINT-SATUR A date du 16 mars, les trains 182 bis et 183 bis, mis en marche le samedi de chaque semaine...

BOURGES LES ESSAIS DE DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Bourges, 12 mars (par téléphone de notre correspondant particulier). — Les expériences ont été faites par quatre appareils, et ont porté sur un champ de blé de 5 hectares...

ARRESTATION

— Au cours de l'enquête ouverte sur le vol de poules et de lapins, commis la semaine dernière, au préjudice de M. Pasdeloup, la police a arrêté Louis Lison...

ACCIDENT

— Dimanche matin, le cheval de M. Garnier, boucher, rue d'Auron, s'est emballé, place de la Gare. La voiture avait buté contre le trottoir...

CONFÉRENCE

— Dimanche matin, à 10 heures, salle des syndicats, notre jeune compatriote, M. René Corté, ingénieur des Arts et Métiers...

ÉTAT CIVIL

— Naissances. — Daniel Dollet, rue Littré ; Odette Baudouin, rue Talleyrand ; René Baraton, aux Biscaillies ; Jean Marguerite, rue Barrière ; Colette Guéhin, cour Berthier.

SAINT-AMAND-MONTROND

Le bal du Sporting. — Le bal du Sporting Club Saint-Amand-Montrond, organisé par la Société, car les organisateurs préparent pour le 27 avril, un gala bal et concert...

SAINT-HILAIRE-DE-COURT L'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE

La commune de Saint-Hilaire de Court, près Vierzon, a inauguré dimanche, la plaque commémorative portant les onze noms de ses enfants morts au champ d'honneur.

LOIRET QUATRE BLESSÉS

MONTARGIS, 12 mars de notre correspondant particulier. — Un grave accident d'automobile s'est produit lundi, vers 4 heures et demie.

COULANGES

Nécrologie. — Nous apprenons la mort du comte Henri de Chamterre, décédé à Neully-sur-Loire.

MARCIILLAT

Contributions indirectes. — M. Pezet, vérificateur des Contributions indirectes, sans résidence fixe, de la Seine-Inférieure, est nommé en la même qualité à Marcillat, en remplacement de M. Forgeux, nommé vérificateur à Toulon-sur-Arvis (Savoie-et-Loire).

Rhumatisants vous serez guéris Phares Clostre

Dépôt : Pharmacie Moineau, Nevers, et Laboratoire Clostre, à Paris, 161, Av. Versailles.

YONNE un bandit de dix-huit ans tente d'assommer une marchande de volailles

Les condamnations prononcées cette semaine par les cours d'assises de Yonne, contre des bandits ayant opéré à Sens, n'ont pas servi d'exemple à leurs collègues...

CHASSIGNELLES UN CYCLISTE SE NOIE

Le 23 février, M. Gabriel Larpentou, 32 ans, cultivateur, aux allées Feyre, de Chassignelles, parti à bicyclette vers 20 heures...

SAONE-&LOIRE

Prestations de serment. — M. Lucien Goutz, récemment nommé gendarme à cheval dans notre ville, a prêté serment en cette qualité à l'audience du tribunal civil du 8 mars.

BOURBON-LANGY SOCIÉTÉ DES COURSES

La réunion générale des membres de la Société des courses hippiques de Bourbon-Langy, aura lieu jeudi prochain, 16 mars, à 14 heures...

CHAROLLES Société d'Agriculture

Les membres de la Société d'Agriculture se sont réunis en assemblée générale, au local de la Maison d'Agriculture, rue de la Gendarme, au nombre de 120 environ.

CHARENTAIS

Société d'Agriculture. — Les membres de la Société d'Agriculture se sont réunis en assemblée générale, au local de la Maison d'Agriculture, rue de la Gendarme, au nombre de 120 environ.

LOIRET

Une voiture et une automobile entrent en collision QUATRE BLESSÉS MONTARGIS, 12 mars de notre correspondant particulier. — Un grave accident d'automobile s'est produit lundi, vers 4 heures et demie.

SAINT-HILAIRE-DE-COURT

La commune de Saint-Hilaire de Court, près Vierzon, a inauguré dimanche, la plaque commémorative portant les onze noms de ses enfants morts au champ d'honneur.

LOIRET

Une voiture et une automobile entrent en collision QUATRE BLESSÉS MONTARGIS, 12 mars de notre correspondant particulier. — Un grave accident d'automobile s'est produit lundi, vers 4 heures et demie.

COULANGES

Nécrologie. — Nous apprenons la mort du comte Henri de Chamterre, décédé à Neully-sur-Loire.

MARCIILLAT

Contributions indirectes. — M. Pezet, vérificateur des Contributions indirectes, sans résidence fixe, de la Seine-Inférieure, est nommé en la même qualité à Marcillat, en remplacement de M. Forgeux, nommé vérificateur à Toulon-sur-Arvis (Savoie-et-Loire).

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Amenés. — Boufs, 3.881; vaches, 1.440; taureaux, 418; veaux, 2.243; moutons, 13.880; porcs, 4.373.

Cours au kilo net. — Boufs, 1^{re} qualité, 5.40; 2^e qualité, 4.50; 3^e qualité, 4.10; Prix extrêmes, 3.20 à 6.50.

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ. Gros bétail. — La vente a été calme et les cours se sont maintenus au niveau de ceux des précédents marchés.

HALLES CENTRALES DE PARIS. VIANDES. — Cours moyen au kilo: Bœuf, 1^{re} qualité, 6.20; 2^e qualité, 5.50; 3^e qualité, 5.00.

MARCHÉ DE LYON-VAISE. Pores amenés 1707, revendus 80. On a coté: 1^{re} qualité, 3.80; 2^e qualité, 3.60; 3^e qualité, 3.40.

Foires et Marchés de la Région

LE CREUSOT. — Gros poulets, 35 à 40 fr. la paire; poulets petits et moyens, 20 à 30 fr. la paire.

MONTARGIS. — Bœuf, 9 à 12 francs le kilo; veaux, 3 à 4.50 la douzaine; moutons, 35 à 40 fr. la paire.

THE CHAMBARD le plus agréable des Purgatifs, le meilleur remède de la CONSTIPATION

BOURSE DE PARIS

3 1/2 %, 50.80; 4 % amortissable, 76.65; 5 % 1915-16, 78.95; 4 % 1917, 63.60; 3 % 1918 not. lib., 64.25.

CHANGES

Londres, 49; New-York, 11.32; Allemagne, 4.316; Suisse, 2.141; Italie, 15.73; Espagne, 16.31.

GRAINS MIRATON CHATEL-GUYON

AVIS A NOS ABONNES

Nous avons l'honneur de prévenir ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement.

LE FILS de Don Quichotte

GRAND ROMAN D'AVENTURES INEDIT Paul de GARROS et Henri de MONTFORT

PREMIERE PARTIE L'auberge du Crocodile

VI. — Trois Comédiens de France

CREME SIMON Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame Emélie CHALON, veuve Louveau, décédée dans sa 66^e année.

Madame veuve Romain PAILLIARD née Marguerite MIRON, le dimanche 12 mars 1918, dans sa soixante-troisième année.

Services • MESSES. Un Service Anniversaire sera célébré jeudi prochain 16 mars, à 10 heures un quart, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes.

Monsieur l'Abbé CLOIX, Curé-Fondateur de la Paroisse de la Madeleine.

REMERCIEMENTS. M. Robert Maurice, Mme veuve Pierre Maurice, M. et Mme Louis Maurice, ainsi que toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Albert MAURICE.

30 Ans de Succès PLAIES VARIQUEUSES POMMADE ARDACH

HERNIE GUERIE PAR LA METHODE ROZES

Hommes, Femmes, Enfants, Vieillards, ATTEINTS DE HERNIE, DES-SENTE DE MATRICE, DEPLACEMENT D'ORGANES.

Hernieux, prenez garde à l'étranglement fatal qui entraîne souvent la mort.

Je suis heureux de vous informer que le traitement complet de mes deux hernies et cela en deux mois, grâce à votre bonne méthode.

Ne confondez pas et venez voir l'éminent Spécialiste, qui fera la démonstration gratuite de la méthode ROZES à TAMMAY-EN-BAZOIS.

ROZES : Orthopédie Générale, 68, r. Condorcet, PARIS

A LA GRANDE FABRIQUE NEVERS -- 4, Place du Lycée, 4 -- NEVERS

RAYON SPÉCIAL de VÊTEMENTS sur MESURE

Demandez notre COSTUME sur mesure 250 Fr. pure laine

COQUELUCHE PAROXYL guérison assurée en quelques jours par le Bacon franco contre mandat 3.80.

LA VUE POUR TOUS HOMMES ET FEMMES qui avez des troubles de la vision; VIEILLARDS qui sentez votre VUE s'obscurcir de jour en jour.

VOUS QUI SOUFFREZ DES YEUX

profitez des dernières découvertes de la Science en venant voir sans hésiter l'ÉMINENT SPÉCIALISTE OPTICIEN Oculariste, qui recevra à: OGNAN-EN-BAZOIS, 14 mars, Hôtel de la Gare.

Officiers Ministériels. Etudes de M. Maurice BECHARD, avoué à Nevers, 31, rue La Fayette.

VENTE SUR LICITATION. Aux enchères publiques, en trois lots: 1^{er} UN CORPS DE BÂTIMENT situé à la Vallée, commune de Garchizy.

UNE TERRE, même lieu et commune; 3^e UNE AUTRE TERRE, au Bois du Feuilloux, même commune.

On fait savoir, à tous ceux qui appartiennent à tous ceux qui ont obtenu un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Nevers, le vingt-et-un décembre mil neuf cent vingt-et-un, enregistré et signifié, tant à avoué qu'à partie.

Il sera, aux requêtes, poursuites et diligences de: 1^{er} Monsieur Louis Charrieu, notaire, demeurant à la Vallée, commune de Garchizy (Nièvre).

Madame Marie-Louise Charrieu, mineure, étant née à Garchizy, le 8 août 1903, mariée avec Monsieur Michel Rodifol, soldat au 3^e régiment R. A. O., en garnison à Mayence.

Monsieur Albert Charrieu, mineure, demeurant à la Vallée, commune de Garchizy (Nièvre), résidant actuellement à Casablanca, quartier Cuba, n^o 9.

Monsieur Michel Rodifol, soldat au 3^e régiment R. A. O., en garnison à Mayence, demeurant à Fumay (Ardennes), rue du Terme-de-la-Halle, n^o 25.

Monsieur Jean Charrieu, ajusteur, demeurant à Bourges, rue Barbès, n^o 23, nous en sa qualité de tuteur d'office de Lucie Jeanne Charrieu enfant, mineure née du mariage de Monsieur Jean Charrieu et Madame Marie-Louise Charrieu, demeurant à la Vallée, commune de Garchizy, nous a été désigné à cette fonction par délibération du conseil de famille de ladite mineure tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix du canton de Pougueux-les-Eaux, le dix mars mil neuf cent vingt-et-un.

Monsieur Joseph Briffault, employé au chemin de fer, demeurant à Nevers, rue Paul-Bert, n^o 24, pris en sa qualité de subrogé tuteur ad hoc de la mineure Lucie-Jeanne Charrieu, sus-nommée, et ce à raison de l'opposition d'intérêts pouvant exister entre ladite mineure et Monsieur Albert Charrieu, son subrogé-tuteur, ledit Monsieur Briffault, nommé à cette fonction par la délibération du conseil de famille de cette dernière du dix mars mil neuf cent vingt-et-un.

Procéder après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, le dimanche neuf avril mil neuf cent vingt-deux, à quatorze heures, en l'étude et au domicile de Monsieur Maurice BECHARD, notaire à Fourchambault, à ces notaires à Fourchambault, à ces

68, Rue Condorcet, 68 PARIS

DESIGNATION des IMMEUBLES A VENDRE PREMIER LOT. Un corps de bâtiment sis à la Vallée, commune de Garchizy, comprenant: un logement de trois pièces au rez-de-chaussée, grenier au-dessus, grange à côté, autre logement de deux pièces avec grenier au-dessus, un troisième logement d'une pièce et d'un cabinet; cour commune devant; terre à côté, hangar; l'ensemble contenant quarante-deux ares quatre-vingt centiares, tenant du levant à Monsieur Léger; du nord à la rue de la Vallée; du midi à Monsieur Meunier et du couchant au deuxième lot.

DEUXIEME LOT. Une terre, sise à la Vallée, commune de Garchizy, avec jardin et petit bâtiment servant de remise, l'ensemble contenant cinquante-deux ares quarante centiares, tenant du levant à Monsieur Léger; du nord à Monsieur Rignault, du midi à Monsieur Meunier et du couchant à Madame veuve Roy.

TROISIEME LOT. Une terre, sise sur le territoire de la commune de Garchizy, lieu dit Bois du Feuilloux, contenant environ trente-quatre ares, tenant du nord à Monsieur Malloche, du midi à Monsieur Rignault, du levant à un chemin et du couchant à Monsieur Mathieu.

MISES A PRIX. Outre es charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix fixées par le jugement du 21 décembre 1921, savoir: Quez mille francs pour le premier lot, et ... 4.000 fr. Deux mille francs pour le deuxième lot, et ... 2.000 fr. Et cinq cents francs pour le troisième lot, et ... 500 fr.

Toutefois, les mises à prix, six mille cinq cents francs 6.500 fr. Fait et rédigé par M. Bechard, avoué poursuivant la vente. Nevers, le dix mars mil neuf cent vingt-deux.

Enregistré à Nevers, le onze mars mil neuf cent vingt-deux, Folio 90, Case 2. Reçu trois francs. Signé: ALIHEU.

Pour les renseignements, s'adresser: 1^{er} M. BECHARD, avoué à Nevers, 31, rue La Fayette, poursuivant la vente; 2^o M. GEOFFROY, avoué à Nevers, co-licitant; 3^o M. SAYEN, notaire à Fourchambault, co-licitant et dépositaire du cahier des charges.

Étude de M. SOULAT notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

À VENDRE À L'AMIABLE UNE PROPRIÉTÉ située aux Pommes, commune de Magny-Cours, comprenant: bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, terre à l'usage de prés, etc., le tout d'une contenance d'environ 3 hectares 50 ares.

196. — EPICERIE-BUVETTE, en plein centre ville comm. Bail: 15 ans,oyer plus qu'un locat. Aff.: 50.000 francs, factes à doubler. 2 bout. cuis., 9 ch., 5 meublés. FRANCHON, Fontainebleau.

197. — HOTEL près gare et impart, carrefour. Bail: 15 ans,oyer: 1.600 fr. Aff.: 130.000 fr. très bien factes. Sal. de com. cuis., 3 ch., 3 ar. cuis., ar. cuis., 13 meublés, cour, curie, rem. dép., g. jardin. Imp. matériel. Prix à déb. 63.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau.

198. — EPICERIE-MERCERIE quart. pop., vil. indust. Bail: 9 ans,oyer net 185 fr. Aff.: 30.000 fr. On place net 3.000 fr. par an. Bout. réserve, cuis., 2 ch. cour, débarras, 2 g. jardins av. puits. Prix à déb. On traite av. 3.500 fr. compt. FRANCHON, Fontainebleau.

199. — CINEMA sans concour., vil. comm. Bail à vol. Loy.: 1.200 fr. Aff.: 30.000 fr. à 50 %. Très belle instal. Facilité de reprendre. Bout. log. de 11 pièces. Prix à déb.: 35.000 fr. Faci lites. FRANCHON, Fontainebleau.

200. — BAR, Chambres meublées. Bail 17 ans,oyer: 1.000 fr. Aff.: 35.000 fr. à 30 %. Sal. de com. sal. à manger, cuis., ch. hors, 3 ar. cuis., ar. cuis., 13 meublés. FRANCHON, Fontainebleau.

201. — EPICERIE-ROUENNERIE imp. bourg comm. Bail: 11 ans,oyer: 800 fr. Aff.: 60.000 fr. On place net 30.000 fr. par an. Vaste boutique, s. à m., cuis., 3 ch., 2 cab., cour, jardin, dép. Prix: 15.000 fr. Facilités. FRANCHON, Fontainebleau.

On demande à emprunter DEUX CENT MILLE FRANCS par hypothèque sur grand exploitation agricole. S'adresser au bureau du journal.

CABINETS D'AFFAIRES. AGENCE MARTINET, 43, rue Nationale, Saint-Amand (Cher)

Bureaux à Montluçon 40 Boulevard de Courtais et 2, rue Bretonne - Tél. 42

A CEDER BOULANGERIE ville importante de l'Allier, 65 quintaux. Bail: 7 ans, Loyer: 1.500 fr. Prix demandé: 18.000 fr., à déb. battre.

EPICERIE, MERCERIE, VINS A EMPORTEUR. Sise au chef-lieu de la commune de Garchizy, au premier lot, du midi à Monsieur Meunier, du nord à la rue de la Vallée et du couchant à Madame veuve Roy.

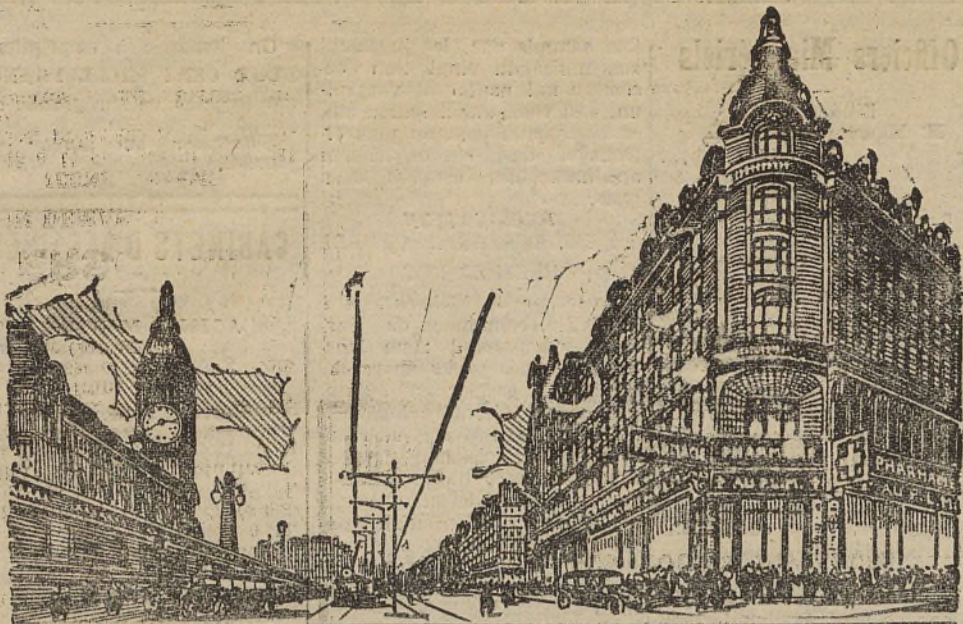
BOUCHERIE, Vigne commerc. Centre. Bail volont. Affaires: 1^{er} bête 3, 3 veaux, 2 moutons par semaine. Loyer: 1.200 francs. On peut traiter avec 10.000 francs comptant.

BOULANGERS! SITUATION A SAISIR DE SUITE. Sup. boul. imp. chef-lieu cant. angle place Eglise et Marché. Travail forcé, gros bénéfices assurés. Renseignements: M. CHIZAT 8, rue Marchande, Loriot (Drôme). 2916

A CEDER MAISON DE GRAINES TOURTEAUX ET ENGRAIS en pleine prospérité. Centre agricole de l'Allier, affaire très sérieuse de gros rapport. S'adresser au Bureau du Journal. 2735

Propriétés Fonds de Commerce AGENCE Clémence, Dupont et Gayon 12, Rue Gambetta, 12 MONTARGIS 86, Rue Gambetta, 86 GIEN

ce blessé à qui nous avons sauvé la vie nous sera peut-être reconnaissant du service que nous lui rendons. Tilo, qui n'avait pas perdu un mot de cette conversation, se rapprocha du groupe. — Vous pouvez être assurés, dit-il, que si nous arrivons à Lisbonne sans encombre, vous n'aurez pas à regretter le secours que nous vous en avons apporté. — Oh! oh! remarqua Pontvallain, voilà une insinuation qui en dit long. Il n'est ni interdit d'être plus précis, murmura l'adolescent, c'est un secret qui ne m'appartient pas. Pendant toutes ces explications, la petite caravane avait fait du chemin. Le soleil s'était levé et inondait la terre de ses chauds rayons qu'une brise légère rendait très supportables. Omer Pontvallain proposa alors de faire halte afin d'entamer les provisions de bouche empruntées au garde-manger d'Alfoiso. Mais Tilo intervint pour supplier qu'on ne s'arrêtât point tant qu'on n'aurait pas atteint un bourg important où l'on put trouver un médecin. Le jeune garçon était, en effet, fort inquiet de l'état de Manoel Gustav, dont la blessure remontait déjà à plus de douze heures, et n'avait encore reçu aucun pansement sérieux. — Devant son désir si légitime, Pontvallain n'hésita pas, et la marche se poursuivit sans répit jusqu'à ce que la petite troupe fut enfin sortie de la Sierra et eût rejoint la grande route de Léira à Lisbonne. Ce trajet avait été pénible pour Hubert. Car les événements qu'il avait traversés depuis vingt-quatre heures lui inspiraient d'innombrables réflexions. N'avait-il pas trouvé en moins d'une journée le moyen de se mettre à dos une foule d'ennemis redoutables? N'avait-il pas Ahlita d'abord... Elle a assisté à la scène du caveau, elle sait que ce n'est qu'un imposteur, jamais, elle ne me pardonnera de m'être fait passer à ses yeux pour le duc de Villar-Samora. Sa déception sera d'autant plus cruelle qu'elle espérait obtenir par moi la grâce de son Dojano, et qu'il lui faut maintenant renoncer. Sa vengeance peut-être terrible... Le duc de Villar-Samora, de son côté, doit m'en vouloir à mort d'abord pour avoir tenté de jouer son rôle dans le complot, ensuite pour le coup de trait qui a vengé sur sa tête. D'autre part, enfin, la princesse Agueda qui me considère comme un espion, qui sait que je possède le secret de sa conspiration, ne peut pas avoir d'autre désir que de supprimer ce témoin gênant. Or, Agueda est la cousine du roi, le duc est l'ami intime du Régent... Que puis-je faire contre d'aussi grands personnages? Pas un instant, Hubert n'eut la pensée qu'on révélerait à Ferdinand de Saxe ce qu'il avait découvert dans les souterrains du "Crocodile". Il s'assurait contre tous ses ennemis une protection invincible. Non, l'idée de trahir le secret qu'il avait juré de garder ne l'effleura même pas. — Vous semblez soucieux, senhor, murmura soudain à côté de lui la voix placide de M. Urbain. Excusez-moi, fit le jeune homme, je songeais à l'avenir qui me s'offre que des perspectives assez tristes. — Chacun à ses ennuis, continua sentencieusement le vieux comédien. A votre âge, cependant, les contrariétés sont généralement légères. Voyons, nous approchons, je crois, d'un village assez important; j'espère que vos soucis se dissiperont devant une jolie bouteille d'Alicante. Hubert leva les yeux et distingua, dans un horizon assez proche, un clocher émergeant au-dessus d'un groupement de maisons blanches. — Le propos de faire halte à la première auberge que nous rencontrerons, poursuivit M. Urbain. Nous nous reposons, peut-être que notre ami Tilo se mettra en quête d'un médecin pour son compagnon. — Un quart d'heure plus tard, ce programme se réalisait de point en point. L'auberge était suffisamment propre, la patronne aimable et accueillante. — Décidément, c'est le jour des voyageurs malheureux, dit-elle avec bonne humeur en s'exprimant autour de ses hôtes, après avoir chargé une accorte servante d'aller chercher le médecin. — Ah! vous avez déjà vu du monde? répondit Angèle. — Oui, il n'était guère plus de six heures quand j'ai servi trois cavaliers ou plutôt deux cavaliers et une écuyère qui montait joliment bien à cheval, ma foi! Il est vrai qu'avant ces gentlemen... — Ah! c'était une gitane, demanda Hubert avec curiosité. — Et une belle fille, je vous le certifie. Elle avait pour compagnons, un grand escogriffe et une sorte de petit monstre, un nain tout bossu... La bohémienne est Ahlita et le grand escogriffe est son frère, pensa le jeune homme. Je ne connais pas le nain, mais ce doit être quelqu'un de leur bande. — Ils sont loin déjà, sans doute, continua la patronne, car ils marchaient d'un train... Mais ce bavardage ne remplissait pas l'estomac des voyageurs qui avaient faim et soif. Ils réclamèrent à boire et s'altèrent gaiement, bien décidés à faire honneur aux vivres de l'aubergiste et aux leurs. — Ça ne tardera pas à les rejoindre, afin de prendre sa part du festin, il était tout joyeux. Le médecin, en effet, après avoir examiné dom Manoel, avait déclaré que sa blessure n'était pas grave et qu'il serait vite rétabli. La gaieté fut donc générale pendant tout le repas, car les saillies des comédiens avaient presque tout de suite déridé Hubert. A la fin, Omer Pontvallain se leva, le verre en main, et dit: — Mes amis, je bois à la santé de notre compagnon de voyage et j'exprime le souhait qu'il puisse nous accompagner en France. — C'est vrai, observa Angèle, qu'elle veut nous faire à Lisbonne? Pourquoi ne vient-elle pas avec nous à Paris? Hubert hochait la tête d'un air désenchanté. — Je ne sais même pas, fit-il, si j'irai avec vous jusqu'à Lisbonne, car il me semble que je n'ai plus rien à espérer maintenant du protecteur à qui l'on m'avait recommandé. Dès lors, je n'ai plus qu'à regagner mon village... — Ah! par exemple, en voilà un lâcheur, s'écria Angèle; c'est lui qui nous lance sur la route de Lisbonne, et il parle de nous fausser compagnie avant d'avoir atteint le but! — Je suis un peu découragé, je l'avoue. — Allons donc! A votre âge, ces impressions laissent peu d'effet. Pontvallain — Voyons, reprit M. Urbain, je vais vous faire une proposition... Vous parlez passablement le français, à ce que je vois. — Oui, quoique j'aie un accent fâcheux, murmura le jeune homme, se rappelant ce que lui avait fait observer la jolie Claude Landry. — C'est un détail insignifiant. L'essentiel est de comprendre et de se faire comprendre. Ça ne tardera pas à vous servir chez nous comme un français de France. — Vous pouvez donc venir, ajouta Angèle, la fortune vous y attend peut-être. — Mais je n'y connais personne. — Eh bien, et nous, vous ne nous comptez pour rien? — Non, non... mais je dois vous avouer aussi que ma bourse n'est pas assez garnie pour supporter un tel voyage. — Et les autres donc? s'écrièrent en chœur les trois comédiens... Pourtant, il faut bien que nous trouvions de moyen de rentrer chez nous. Pour cela, nous allons tout simplement revenir à notre projet primitif; donner des représentations le long de notre route. Si vous voulez, nous vous enlons dans notre troupe. — Nous allons, puncta M. Urbain, jouer au naturel une œuvre d'un de nos auteurs les plus truculents que vous ne connaissez peut-être pas... Mesdames et Messieurs, en scène pour le Roman-Comique! Hubert se sentit touché par tant de bonne grâce. De plus les conditions du voyage qu'on lui proposait, faisaient vibrer toutes les cordes de son tempérament aventureux. Il commença d'un ton hésitant: — Si j'étais sûr de ne pas être une gêne pour vous... — Une question aussi saugrenue ne mérite pas de réponse, coupa Angèle. Allons, c'est entendu, vous êtes des nôtres... — Parfaitement, lança Omer. A la santé de notre troupe Pontvallain et Cie. — Il rempli les verres, qui furent choqués joyeusement. — Eh bien, j'accepte, dit enfin Hubert. Donc, à la santé de la troupe Pontvallain. Les cinq convives vibrent en même temps leur verre: le pacte était conclu. Les braves gens! Ils ne se doutaient pas alors que leur création était mort-né et qu'un drame effroyable s'agissait autour d'eux, allait les amener dans les tourbillons de l'un des plus sinistres mystères de sang que l'histoire du XIX^e siècle ait enregistré — sans avoir su jamais d'auteurs ni déchiffrer l'énigme. 24 suite.



Grande Baisse à Paris sur la pharmacie

Voyez nos prix :

| | | | |
|---|------|---|------|
| Aspirine, la boîte de 12 cachets à 6 gr. 50..... | 1.10 | Pâtes pectorales aux fruits, les 125 grammes..... | 1.50 |
| Aspirine, la boîte de 12 cachets à 4 grammes..... | 0.85 | Sérings iodotanniques, le litre..... | 4.75 |
| Coton hydrophile, le kilo..... | 6.50 | Sérings tout verre pour injections hypodermiques..... | 1.95 |
| Eau oxygénée, le litre..... | 1.75 | Suppositoires à la glycérine pour enfants, le cent..... | 5.25 |
| Extrait d'hamamélis, le litre..... | 0.75 | Thermomètre médical à maximum contrôlé..... | 2.50 |
| Extrait de menthe, le litre..... | 2.10 | Tulleul de pays les 125 grammes..... | 1.90 |
| Extrait de vanille, le litre..... | 1.50 | Vaseline pure blanche et oxyde de zinc, le gros tube de 35 grammes..... | 1.50 |
| Glycérine, le litre..... | 1.50 | Vaseline mentholée, gommoïde, etc., le gros tube de 35 grammes..... | 1.25 |
| Huile de foie de morue blanchi, le litre verre comp. 3.50 | | | |
| Huile de ricin, le litre..... | 7.50 | | |

La Grande Pharmacie du P.L.M.

21^{er}, Boulevard Diderot - PARIS - Face Gare de Lyon

est organisée pour envoyer par courrier, toute commande le jour même de sa réception. Les envois sont faits sans signe extérieur.

Demandez notre nouveau Catalogue envoyé gratis et franco. La Mère de famille y trouvera de précieux renseignements sur l'Alimentation et les soins à donner aux jeunes enfants.

SULFATE DE CUIVRE

Soufre — Bouillie

Produits et Instruments viticoles

BIGNARD FILS & DEMONGEOT

NEVERS

COULEURS & VERNIS

une innovation remarquable dans la fabrication de la bicyclette qui doit vous intéresser.

Depuis longtemps on a cherché à remplacer les vieux roulements à billes des bicyclettes dites à "cône et cuvette" par les roulements annulaires qui offrent d'immenses avantages de précision, d'indéformabilité, de durée et d'économie.

Les Moyeux de Roues et de Pédalier KÉOPS (brevetés S.G.D.G.) à roulements annulaires à rotule et à double rangée de billes, ont pratiquement résolu ce problème.

LES MOYEURS KÉOPS SONT EXCLUSIVEMENT MONTÉS SUR

l'incomparable bicyclette Keops

qui est une merveille de haute précision mécanique à rendement extra supérieur dont le coefficient a été établi par procès-verbal du Laboratoire d'Essais du Conservatoire National des Arts-et-Métiers. Ce procès-verbal enregistre les résultats d'expériences comparatives faites entre une bicyclette ordinaire et une bicyclette KÉOPS munie de ses moyeux de roues et de pédalier KÉOPS à roulements annulaires à rotule et à double rangée de billes. Le rendement de la KÉOPS est supérieur de plus de moitié.

Les moyeux de roues et de pédales KÉOPS sont à graissage constant (se graissent tous les 2 ans), ils sont à l'abri des éléments destructeurs (eau, poussière, boue); ils ne s'usent pas par suite de leur principe rationnel de construction. Ils font de l'incomparable bicyclette KÉOPS une machine qui évite la fatigue, économise l'effort, ne nécessite ni réglage, ni démontage, ni réparations, qui supprime véritablement tous les ennuis. Sur une bicyclette KÉOPS votre puissance musculaire sera entièrement utilisée et votre effort diminué pratiquement de moitié. Elle sera pour vous la machine de confiance, indéformable et durable, votre fidèle compagne sur laquelle vous pourrez toujours compter.

L'apparition des moyeux KÉOPS et de la bicyclette KÉOPS ouvre une voie nouvelle à l'emploi de la bicyclette qui devient l'instrument parfait de transport.

Les moyeux KÉOPS sont garantis 5 ans sur certificat d'origine.

BROCHURE TECHNIQUE GRATUITE

Tous les avantages indiqués de la bicyclette KÉOPS valent la peine d'être étudiés de près et détaillés. Pour vous permettre cette étude et connaître les avantages de ces affirmations, lisez notre brochure technique illustrée en couleurs contenant le fascicule de procès-verbal des Etats officiels. Cette brochure est envoyée gratuitement sur simple demande adressée à :

USINES KÉOPS (E. Guinard, Ing.-Const.) à Venette-Compiègne (Oise)

Voir aussi des moyeux KÉOPS et bicyclette KÉOPS chez nos Agents dans le département de la Nièvre.

FACILITÉS DE PAIEMENT

ADRESSEZ-VOUS A l'Agence Centrale de la Nièvre (30^e année) NEVERS **LOUIS ALEXÉLINE**, R. Hoche, 14 Ancien Ppal. clerc de notaire

UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA

BIEN EMPLOYÉE, UTILISÉE A PROPOS PRÉSERVERA

voire Gorge, vos Bronches, vos Poumons

COMBATTRA EFFICACEMENT vos Rhumes, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.

MAIS SURTOUT EXIGEZ BIEN LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA

vendues seulement en BOITES de 2 fr. 75 portant le nom VALDA

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE HERNIES

ainsi que de tous DÉPLACEMENTS DES ORGANES

Doivent dans leur intérêt s'adresser en toute confiance POUR TOUS LEURS AGIATS DE

BANDAGES herniaires de tous systèmes — **CEINTURES** abdominales de tous modèles — **CORSETS** médicaux, orthopédiques et de maintien — **BAS** élastiques pour varices — **CORSETS** de toilette sur mesure et tous les APPAREILS de l'Art médical

ORTHOPÉDIE ET PROTHÈSE

à la Maison **Th. ARCHIMBAULT** Herboriste, Bandagiste Orthopédiste spécialiste

Médaille d'or et diplôme de la Faculté de Médecine

30-32, rue du Commerce, place Mancini, NEVERS Ancienne Maison A. DUPUIS

La plus ancienne et la plus importante Maison d'Herboristerie et d'Orthopédie de toute la Région. — 30^e année d'existence

La seule ayant un atelier de fabrication et pouvant établir sur mesures, sans augmentation de prix, tous les APPAREILS SPÉCIAUX.

d'HERBORISTERIE et Produits hygiéniques

ARTICLES D'HYGIÈNE et Appareils médicaux

LUNETTERIE et OPTIQUE médicale

PARFUMERIE des Grandes Marques et au détail

Les Appareils les plus sérieux, les Produits les meilleurs, les Prix les plus bas

Cabinet spécial d'application ouvert tous les jours

Sur demande, M. ARCHIMBAULT se rend en automobile faire les applications à domicile

A AFFERMER au 1^{er} mai prochain PROPRIÉTÉ de 28 HECTARES mollie près, située aux Borels, commune de Châteauneuf Val-de-Bargis. S'adresser à M. Olivier GENTIL, à Châteauneuf (Nièvre), 3033

SALON DE COIFFURE hommes et dames, parfumerie ville de la Yonne, à côté cuisine santé. Tél. : 60.000. Prix : 30.000. SACHOT, av. Thiers, Melun (S.-et-M.), 3116

A CEDER CAUSE DECES **MAGASIN NOUVEAUTES ET CONFÉCTIONS** Mme Veuve ROCHE-BALOUZAT, CERCY-LA-TOUR (Nièvre), 2606

65% — Pour exploiter dans le Midi

CARRIÈRE pierre à bâtir on recherche, 300.000 francs Prats, projets, réunit, analysé, communiqué par le CENTRAL OFFICE, Bourse de Commerce, Paris 3115

A vendre ou à louer Cause de santé **BOULANGERIE** dans bon chef-lieu de canton S'adresser au bureau du Journal, 3600

VENTES

BEAU BOIS de MENUISERIE ET CONSTRUCTION Pichelin, Pin du Canada, Parquet, Poutres, merrains, bastinges. Prix avantageux. S'adres. : Usine Frigorifique, Camp de Giverny (Loir-et-Cher), Téléphone 83, 2065

FORD 4 places, torpédo pontée française parfait état. **CARION C. B. A.** 4 tonnes, BERLIET, bon état **CAMIONNETTE GARDFORD** 1.600 kilos, très bon état Prix avantageux M. GIRAULT-LEVAS, à Champigny (Nièvre), 3037

1^{er} PETIT OMNIBUS à un cheval, à l'état neuf

2^e UNE VICTORIA également neuve

Pour visiter, s'adresser à M. CILIVIONI, à Fontguyon-les-Bains, et pour traiter à M. CUMARD, maire de Montreuilon (Nièvre), 3031

GRANDE DE TREFLE PROPRE à 5 francs le kilo S'adresser à ROBERT, à Contres, par Guéziqny, 3125

Déménagements

TRANSPORTS AUTOMOBILES TOUS TONNAGES, TOUTES DISTANCES

Prix modérés

PRESTAIL, St-Pierre-le-Moutier (Nièvre)

Crédit Foncier de France

Prêts aux Particuliers, Communes, Syndicats

Et Etablissements publics AVEC OU SANS AMORTISSEMENT

Henry PEIGNEUX, directeur, 26, rue des Trois-Carreaux (angle de la rue Mirançon), NEVERS

PERSONNEL ON DEMANDE :

JEUNE HOMME de 13 à 14 ans, ayant certificat études, présenté par ses parents. S'adresser au bureau du journal, 3038

CONSEIL AUX DAMES

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles feront prendre à leurs fillettes la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques. Les maladies qui souffrent de l'insuffisance de la circulation pour être guéries par la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui leur assure la guérison.

Celles qui craignent les accidents de la Ménopause doivent faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. OUMONIER, à Paris, 10, rue des Saussaies, Phosphores.

La Boîte, 0 fr. 90, plus impôt 0 fr. 05, total : 0 fr. 95

Vins Bordeaux

Agents sérieux demandés, bien introduits clientèle, détail et à gros. Intéressant pour retraits. Ecrire : SORNAC Agence HAVAS, Bordeaux, 3117

TRAVAIL chez SOI, machines à tricoter, rondes et rectilignes. Catalogue gratuit.

LAINE, Bonneterie, Machines à coudre, Gros et détail.

LA LABORIEUSE, 10, rue de la Charité, LYON, 1842

TRICOTERIE DU CAS-ROUGE

BRIARE (Loiret)

M. DENIS informe sa nombreuse clientèle qu'il fabrique sur commande et sur mesures, en tricot de laine MERINOS EXTRA, garni de dessins de soie de tons opposés, des MARINIÈRES, JUPES À COTES, CASAQUES, ROBES DE DAMES et FILETTES, etc.

GRAND CHOIX DE NUANCES MODE

Il fabrique également, en laine grattée, des chandails et gilets de chasse pour hommes.

Toute demande doit être accompagnée d'un timbre pour réponse.

PRIX SPÉCIAUX PAR DOUZAINES

Déménagements - Transports

Ancienne Maison DELARAS et HARRAULT Fondée en 1858

LANDRY & BAILLY

Correspondants des Chemins de Fer, NEVERS

CAMIONS AUTOMOBILES

Maison spécialement outillée pour les déménagements par camions automobiles capotés avec ou sans remorques

SABLE ET GRAVIER sur wagons P.-L.-M. et Economiques

PAPIERS PEINTS

Tekko - Salbra - Papiers Duris

CHEMINÉES DE MARBRE

de tous styles et ordinaires

ACCESSOIRES DE FUMISTERIE

Fontes anciennes et de Fontes de styles

CARRÉAUX DE FAÏENCE

DÉPOT DES ENTREPRENEURS

C. TAVERNA

Rue Grosse, 3, NEVERS - Téléph. 4-05

Entreprise Générale d'ELECTRICITÉ

Réparations de MOTEURS de tous systèmes

Sonnerie et Téléphone

Charles KELLER

MECANICIEN-ELECTRICIEN

15, rue de Rémigny

NEVERS

Téléphone 1-27

Electrification d'Usines

INSTALLATIONS COMPLETES DE CHATEAUX

Fournitures électriques

Réparations et charges d'Accumulateurs

Occasions A PROFITER

TOILES ONDULÉES

Pour toitures, chevrons, madriers, planches, poteaux, pour monter des abris et hangars.

HANGARS DÉMONTABLES

A 6 francs le mètre carré sur wagon.

Clôtures

Fil de fer, lisses pour vignes pour vignes et prairies, ronces, pieux, etc., grillage, etc.

MOTEURS

De toutes forces, fixe et sur roues.

Tout matériel agricole neuf et d'occasion

Le tout à des prix réduits exceptionnels.

Notices et tous renseignements gratuits sur demande

BELLEVILLE

MACHINES AGRICOLES, A BUZANÇAIS (Indre)

Fantasia

Mme Veuve BOUILLOT

31, Rue La Fayette, 31

NEVERS

MAGASIN D'OUVRAGES DE DAMES ET TRAVAUX D'ART

Grand choix d'articles dessinés et brodés

BRODERIES DENTELLES

Fournitures et accessoires pour tous travaux

La Maison exécute tous travaux et montage d'ouvrages.

VIGNES

Producteurs directs ne nécessitant aucun traitement

Grandes quantités disponibles

- ROSIERS -

Collection d'élite dans tous les genres

ASPERGES D'ARGENTEUIL

Griffes de deux ans, Choix extra

CHEVALIER, Horticulteur

1, rue de Mousse, — A. Pl. Président-Wilson NEVERS

Demandez son catalogue. Tél. 4-22

BOIS-CHARBONS

Matériaux de construction

J.-B. BOUDOT

16, Rue du Chemin-de-Fer, 16

NEVERS